

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil dix-huit, le 05 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membre suppléant** Chantal MENIGOT.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 26 mars	Le 26 mars	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	31

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Pierre VALLAT est désigné.

2018-03-07A Budget Eau – Compte administratif 2017

Rapporteur : Denis BANDELIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

Vu la délibération 2017-03-05C du 13 avril 2017 adoptant le budget primitif 2017 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire 2018 visé par le conseil communautaire du 08 mars 2018 ;

L'année 2017 a été marquée par la poursuite des travaux de sécurisation de l'unité de production de Delle – Faverois (interconnexion entre les puits F1 et F2 et mise en service du puits F2), la poursuite d'importants travaux de renforcement ou renouvellement de réseaux d'eau ainsi que la modernisation de nos bâtiments d'exploitation. Le service a bien

évidemment poursuivi son travail continu et quotidien d'amélioration de notre patrimoine commun. L'exploitation en régie **directe** de la quasi intégralité de nos 27 communes (*26 communes exactement puisque Joncherey est sous contrat d'affermage avec Veolia depuis mars 2008 et ce jusqu'au 31 décembre 2019*) **nécessite une implication journalière précise et pointue avec comme appuis nos agents, nos compétences, notre expertise et notre expérience.**

Le budget 2017 est ainsi identifié par :

- une **continuité de service confirmée pour nos 8 600 abonnés** tant sur le plan administratif et technique (avec une astreinte 24 h / 24, 7 jours / 7, 365 jours / an), que budgétaire (résultat d'exploitation courant excédentaire),
- une **attention soutenue sur les contrats d'achat d'eau** (à PMA et au SIEA) et la production d'eau potable **afin de maîtriser leurs impacts financiers,**
- le pilotage **de marchés publics permettant de répondre à nos besoins d'exploitant** avec notamment des marchés de travaux, services et fournitures concernant l'entretien, la réparation et les extensions de réseaux d'eau potable, la maintenance électromécanique des ouvrages, l'achat de pièces de fontainerie, matériels et équipements techniques.

En rapprochant l'objectif de service à notre budget 2017, nous constatons les principaux éléments suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ *au chapitre 11 (charges à caractère général), une réalisation des dépenses à hauteur de 74,68 % moindre qu'en 2016.* Ces économies sont à rapprocher de notre politique rigoureuse de suivi et d'entretien de nos infrastructures et réseaux et une météo assez clémente. Les renouvellements quasi systématiques des branchements fuyards ainsi que les interventions rapides, depuis notre prise de compétence en régie, portent leurs fruits. Ceci est notamment visible sur le marché d'entretien et réparations des infrastructures (- 43 000 € par rapport aux prévisions) ainsi que sur les achats d'eau (-16 000 € par rapport aux prévisions). L'annulation de dépenses sur un marché de maintenance de 3 ans (MEO) à montants minimum et maximum impacte aussi positivement (-54 000 €)

↳ *au chapitre 12 (charges de personnel), une réalisation des dépenses à hauteur de 97,54 %.* Ceci est dû à une gestion au plus juste des coûts de personnel ainsi qu'à la mutualisation de services (accueil et comptabilité – personnel) mis en place depuis 6 ans.

↳ *au chapitre 14 (atténuation de charges), une réalisation des dépenses à hauteur de 87,7 %.* Ceci est dû à un reversement moindre des produits de la redevance pollution collecté pour l'Agence de l'Eau.

↳ *au chapitre 22 (dépenses imprévues), aucune dépense imprévue n'a été réalisée.*

↳ *aux chapitres 65 et 67, les titres annulés et pertes sur créances irrécouvrables ont été moins importants qu'estimés (respectivement – 23 000 € et – 10 000 €).*

↳ *au chapitre 66, les intérêts d'emprunts sont moins importants qu'estimés puisque l'emprunt prévu en 2017 n'a pas été mobilisé.*

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ *au chapitre 70 (vente de produits : eau et travaux neufs), une réalisation des recettes à hauteur de 98,65 %.* Ceci s'explique principalement par une très légère surestimation de la collecte de la redevance pollution au profit de l'Agence de l'Eau lors de la présentation du budget primitif.

↳ *au chapitre 75 (autres produits de gestion courante), une réalisation à hauteur de 107,85 %.* Les ventes d'eau au syndicat de la St Nicolas restent difficiles à estimer.

↳ *au chapitre 77 (produits exceptionnels)*, des recettes imprévues pour 31 000 € environ concernant principalement le recouvrement de créances admises en non-valeur et l'annulation de mandats.

➡ **un résultat d'exploitation 2017 excédentaire à hauteur de 226 671.20 €.**

A la section d'investissement, en dépenses :

↳ *aux chapitres 21 et 23 (immobilisations corporelles et en cours)*, environ 1,4 millions d'euros dépensés. Ceci est notamment dû aux études complémentaires qu'il a été nécessaire de réaliser pour préparer la réhabilitation de la station de pompage de Grandvillars et la mise en place d'un filtre à charbon actif et l'autosuffisance en eau de l'UDI de Beaucourt soit une non dépense prévue de 1,6 millions d'euros. *Les restes à réaliser pour un montant de 328 107,43 € correspondent principalement à des soldes de paiement des travaux sur les châteaux d'eau et les réseaux.*

A la section d'investissement, en recettes :

↳ *aux chapitres 10 et 40 (amortissements)*, les réalisations sont conformes aux prévisions budgétaires.

↳ *au chapitre 16, l'emprunt prévu n'a pas été réalisé.*

➡ **un résultat à la section d'investissement 2017 déficitaire à hauteur de 1 026 528,45 €.**

Ainsi, de façon plus synthétique et détaillé :

Image synthétique du CA par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 11	Charges à caractère général dont	888 940,63 €
604	Études, prestations de services	10 326,12 €
605	Achat d'eau	224 891,08 €
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	68 019,53 €
6152	Entretien, réparation biens immo.	369 267,46 €
6156	Maintenance	0 €
617	Études et recherche	42 179,77 €
6371	Redevance prélèvement Agence	53 797,00 €
Chap. 12	Charges de personnel	477 922,13 €
Chap. 14	Reversement Agence redevance pollution	262 954,45 €
Chap. 022	Dépenses imprévues	0,00 €
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
Chap. 042	Amortissements	449 999,30 €
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	17 085,63 €
Chap. 66	Intérêts d'emprunts	81 036,55 €

Chap. 67	Charges exceptionnelles		0 790,50 €
Chap 68	Provisions pour risques et charges		0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement			2 184 735,19 €
En recettes			
Chap. 002	Pour information (car non comptabilisé dans le CA) : Résultat d'exploitation reporté (2016)		424 881,54 €
Chap. 042	Amortissements de subventions		15 861,08 €
Chap. 70	Ventes de produits dont		2 342 950,23 €
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 985 499,66 €	
701241	Redevance pollution	267 413,42 €	
704	Travaux (branchements neufs)	90 037,15 €	
Chap. 74	Subventions d'exploitation		0 €
Chap. 75	Autres produits		21 570,91 €
Chap. 76	Produits financiers		0,00 €
Chap. 77	Produits exceptionnels		31 024,17 €
Total des recettes de fonctionnement			2 411 406,39 €
Soit un excédent d'exploitation de			226 671,20 €
Section d'investissement			
En dépenses			
Chap. 020	Dépenses imprévues		0,00 €
Chap. 040	Amortissements de subventions		15 861,08 €
Chap. 16	Capitaux des emprunts		138 663,97 €
Chap. 20	Études		0 €
Chap. 21	Immobilisations (travaux)		1 315 953,57 €
Restes à réaliser (non comptabilisés au CA)		267 055,79 €	
Chap. 23	Immobilisation en cours (travaux)		50 456,70 €
Restes à réaliser (non comptabilisés au CA)		61 051,64 €	
Chap. 27	Dépôts et caution		0,00 €
Total des dépenses d'investissement			1 520 935,32 €
En recettes			
Chap. 001	Pour information (car non comptabilisé dans le CA) : solde de la section d'investissement reporté (2016)		1 861 590,28 €
Chap. 40	Amortissements		449 999,30 €
Chap. 10	Dotations et réserves (1068)		0 €
Chap. 13	Subventions		0 €

Restes à réaliser (non comptabilisés au CA)		0,00 €
Chap. 16	Emprunts	0 €
Chap. 23	Immobilisations corporelles en cours	44 407,57 €
Total des recettes d'investissement		494 406,87 €
Soit un déficit d'investissement de		1 026 528,45 €

Constatant les tableaux d'exécution du budget 2017 et notamment les vues d'ensemble du compte administratif, la balance de l'exercice considéré et le compte administratif détaillé,

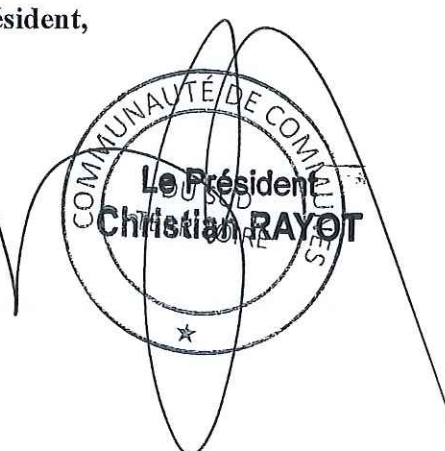

Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,


Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2017,

Le Conseil Communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le compte administratif pour l'exercice 2017.**

Annexe : Vue d'ensemble CA

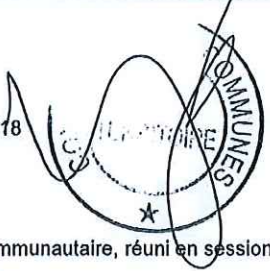
<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p>	<p>Le Président,</p> <p>12 AVR. 2018</p>   <p>Le Président Christian RAYOT</p>
---	--



**Le Président
Christian RAYOT**

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président,
 A Delle-Cedex, le 05/04/2018
 Le Président,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
 A Delle-Cedex, le 05/04/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de membres présents : 27
 Nombre de suffrages exprimés : 31
 VOTES : Pour : 31
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Date de convocation : 26/03/2018

Jacques ALEXANDRE	
Denis BANDELIER	
Martine BENJAMAA	
Josette BESSE	
Jacques BOUQUENEUR	
Jean-Claude BOUROUH	
Anissa BRIKH	
Laurent BROCHET	
Claude BRUCKERT	
Roland DAMOTTE	
Jacques DEAS	
Christine DEL PIE	
Monique DINET	

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

CA 2017

ID : 090-249000241-20180405-2018_03_07A-BF




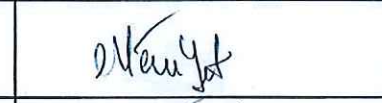

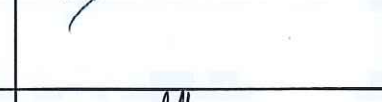


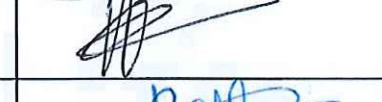

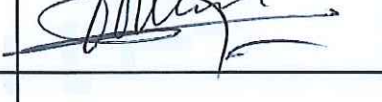

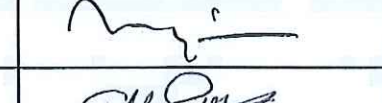
Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - SERVICE DES EAUX

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Patrice DUMORTIER	
Jean-Jacques DUPREZ	
Gérard FESSELET	
Joseph FLEURY	
Daniel FRERY	
Sophie GUYON	
André HELLE	
Jean-Louis HOTTLET	
Fatima KHELIFI	
Marie-Lise LHOMET	
Bernard LIAIS	
Jean LOCATELLI	
Thierry MARCJAN	
Emmanuelle MARLIN	
Didier MATHIEU	
Robert NATALE	
Pierre OSER	

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

CA 2017

ID : 090-249000241-20180405-2018_03_07A-BF

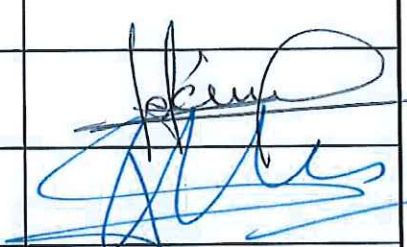

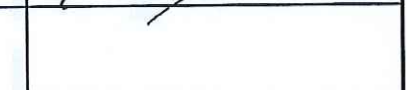

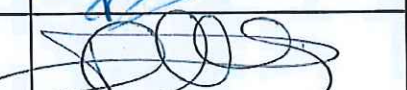
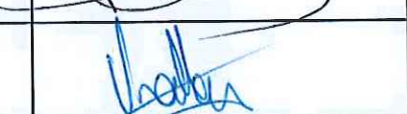
Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - SERVICE DES EAU

IV - ANNEXES

IV

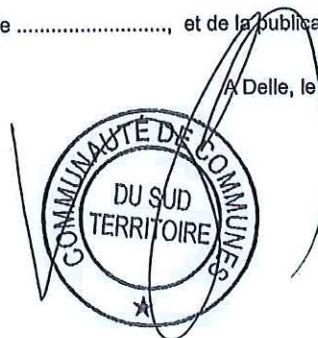
ARRETE ET SIGNATURES

D

Cédric PERRIN	
Jean RACINE	
Frédéric ROUSSE	
Roger SCHERRER	
Claude SCHWANDER	
Bernard TENAILLON	
Jean-Claude TOURNIER	
Dominique TRELA	
Pierre VALLAT	
Bernard VIATTE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Delle, le



II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 184 735,19	G 2 411 406,39	G-A 226 671,20
	Section d'investissement <small>(y compris les comptes 1064 et 1068)</small>	B 1 520 935,32	H 494 406,87	H-B -1 026 528,45

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C <small>(si déficit)</small>	I 424 881,54 <small>(si excédent)</small>
	Report en section d'investissement (001)	D <small>(si déficit)</small>	J 1 861 590,28 <small>(si excédent)</small>

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		3 705 670,51 <small>P= A+B+C+D</small>	5 192 285,08 <small>Q= G+H+I+J</small>	1 486 614,57 <small>=Q-P</small>

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 328 107,43	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F 328 107,43	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 184 735,19	= G+I+K 2 836 287,93	651 552,74
	Section d'investissement	= B+D+F 1 849 042,75	= H+J+L 2 355 997,15	506 954,40
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 033 777,94	= G+H+I+J+K+L 5 192 285,08	1 158 507,14

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le

03/00

Beser
L'écrit

CA

2017

ID : 090-249000241-20180405-2018_03_07A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - SERVICE DES EAUX

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 328 107,43	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	267 055,79	0,00
23	Immobilisations en cours	61 051,64	0,00